



EUCAP SAHEL MALI

PROCES-VERBAL DE REUNION

Référence de la procédure: ESM/AO/19/565

Objet de la réunion: L'information des soumissionnaires sur la procédure d'appel d'offres locale ouverte pour le contrat de *Travaux de réhabilitation, construction et forage au profit des Forces de Sécurité Intérieure du Mali* (Réf. ESM/AO/19/565).

La réunion d'information a débuté le 17 octobre 2019 à 09h00, en présence des représentants des plusieurs entreprises et des personnels de l'Unité Achats de la mission EUCAP Sahel Mali.

Tout d'abord, le bureau Achat a rappelé que s'agissant d'une procédure de marchés Publics régie par les règles établies par la Commission Européenne, à aucun moment il ne pourra être demandé une quelconque rétribution financière pour cet appel d'offre, l'attribution des marchés Publics se faisant en toute transparence et respectant les **principes d'équité, d'impartialité et de d'objectivité**.

Il a été clairement spécifié qu'une erreur d'ordre informatique a affecté le site de la mission EUCAP Sahel Mali et que la fourchette budgétaire qui apparaissait sur ce site ne devrait pas être prise en considération ne correspondant à aucune réalité particulière. Il a également été mentionné que le budget estimatif du marché est confidentiel.

Le critère d'attribution est l'offre conforme techniquement qui présente le prix le plus bas.

Une présentation du dossier a été faite, afin de familiariser les soumissionnaires avec les documents et formulaires à remplir.

Les rappels suivants ont été faits :

La date limite de dépôt des offres est **le 10 décembre 2019 à 17h00**. Toute offre qui arriverait au pouvoir adjudicateur après la date/heure limite ne sera prise en considération.

Les soumissionnaires sont invités à adresser leurs questions de clarifications de toute nature exclusivement par mail à l'adresse achats@eucap-sahel-mali.eu avant le 19 novembre 2019 à 17h00. Le bureau Achats d'EUCAP Sahel Mali répondra à toutes les questions posées au plus tard le 29 novembre 2019 à 17h00 sous la forme d'un document de clarification.

L'ensemble des documents à remettre dans l'offre est listé au point 12 des instructions aux soumissionnaires. Les formulaires fournis doivent être datés et signés par la **personne autorisée à signer au nom de la société**. Tous doivent être remplis et remis dans l'offre, si nécessaire avec la mention « sans objet ».

En cas de consortium, l'ensemble des sociétés membres du consortium devra remplir la déclaration incluse dans le formulaire de soumission ainsi que la déclaration relative aux critères d'exclusion et de sélection.

Pour rappel, les **critères de sélection** sont mentionnés au point 16 de l'avis de marché et au point 12.2 des instructions aux soumissionnaires. Le bureau Achats a insisté sur la capacité financière minimale des soumissionnaires ; ces derniers doivent en effet avoir un accès au crédit d'au moins 20% de la valeur totale de leur offre – une attestation de la banque devant être fournie à cet effet.

La fiche signalétique financière doit être signée et tamponnée par la banque, ou accompagnée d'un Relevé de compte bancaire sur lequel les soumissionnaires auront pris soin de rayer les montants. Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB), **n'est pas un document acceptable.**

La fiche d'entité légale doit être accompagnée des documents demandés (Registre du commerce, carte NIF).

Le relevé des prix unitaires doit être rempli en respectant scrupuleusement le modèle fourni (VOLUME 4 Offre Financière – Décomposition budgétaire). Les désignations et quantités ne peuvent être modifiées sous peine de non-conformité.

EUCAP Sahel Mali a souligné l'importance de fournir **1 original et 3 copies** de leur offre dans l'enveloppe qui doit être déposée dans les locaux de la mission. Merci d'éviter l'utilisation de plastiques pour préserver l'environnement !!!

Il a également été souligné que les fiches techniques des équipements demandés dans le point 12.1.9 des *Instructions aux soumissionnaires* doivent être fournies afin de pouvoir vérifier la conformité avec les spécifications techniques (VOLUME 3). Il est rappelé que la liste des matériaux utilisés doit être fournie sur papier libre, il n'y a pas de formulaire spécifique à cet effet.

L'original du ou des **certificats de visite** ainsi que **l'original du certificat de présence à la réunion d'information** doivent être remis avec l'offre qui sera déposée. Ces pièces sont indispensables pour valider la recevabilité de l'offre.

Cette procédure est décomposée en 7 lots. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour 1 ou plusieurs lots, selon le chiffre d'affaire (moyen pour les trois dernières années) de chaque société respective. Par contre, chaque lot doit être complet pour être retenu.

Aucune garantie de soumission n'est prévue dans ce marché.

Cependant, une **garantie de bonne exécution** devra être fournie par l'attributaire au moment de la signature du contrat; elle sera égale à **5%** de la valeur du marché (cf. Point 12 de l'avis de marché), ainsi qu'une garantie de préfinancement si un préfinancement est demandé (avance de démarrage de maximum 10% de la valeur du contrat et/ou autre préfinancement de maximum 20 % de la valeur du contrat). Ces documents ne devront être fournis qu'après la notification d'attribution.

Concernant les visites de sites, il a été demandé à l'ensemble des soumissionnaires au cours de cette réunion de préciser leur présence ou non aux différentes visites de sites à Bamako et de se présenter au lieu de rendez-vous au moins 20 minutes avant l'heure de début de chaque visite afin d'effectuer les vérifications sécuritaires.

Il a également été signalé que la visite de site du lundi 21 octobre 2019, pour les lots 3 et 6, **a été reportée pour mercredi le 24 octobre 2019.** Un corrigendum concernant ce report sera publié dans les plus brefs délais.

Tout document intitulé CORRIGENDUM devra être utilisé pour la préparation du dossier. Ce document annule et remplace la version précédente. Les soumissionnaires sont encouragés à bien vérifier qu'ils utilisent la dernière version des documents lors de leur soumission, afin d'éviter tout risque de non-conformité.

Les questions suivantes ont été posées par les personnes présentes à la réunion d'information :

Question no. 1

Si un soumissionnaire souhaite présenter une offre pour plusieurs lots, quelle option devrait-il prendre : doit-il rédiger son offre pour chacun de lots ou doit-il rédiger une offre pour tous les lots ?

Réponse no. 1

Dans le cadre du dossier d'appel d'offres il y a des documents communs qui doivent être rédigés quelle que soit la situation (soumission à un ou plusieurs lots). Il y a également des documents qui sont spécifiques à chaque lot, notamment l'offre technique, l'offre financière et surtout la documentation concernant la situation financière de la société, prouvant que celle-ci remplit les critères de sélection.

Un accent particulier a été mis sur les critères de sélection, dans le sens qu'une compagnie est éligible de soumissionner pour un lot seulement si elle remplit les critères de sélection pour le lot respectif. Les dispositions de l'avis de marché concernant la situation où un soumissionnaire souhaite postuler pour plusieurs lots ont également été détaillées.

Pour rappel :

Si le soumissionnaire remet une offre pour plusieurs lots, son chiffre d'affaire annuel moyen au cours des 3 dernières années doit être au moins égal au cumul des chiffres d'affaires requis pour les lots pour lesquels il remet une offre.

Question no. 2

Si un soumissionnaire a un chiffre d'affaire inférieur à la valeur cumulée des offres financières des lots pour lesquels il voudrait postuler, pourrait-il présenter quand même une offre?

Réponse no. 2

Non. Les soumissionnaires sont encouragés à s'assurer que leur chiffre d'affaire (CA) moyen sur les 3 dernières années correspond à la valeur cumulée des CA des lots pour lesquels ils postulent, sous peine de voir leur offre rejetée.

Exemple fourni à titre purement illustratif :

Si le total des lots requiert un CA de 100.000.000 avec des lots décomposés comme suit lot 1 – 50.000.000, lot 2 – 20.000.000, et lot 3 – 30.000.000. Si la société dispose d'un CA de 80.000.000 alors elle pourra postuler aux lots 1 et 3, aux lots 1 et 2, ou encore aux lots 2 et 3 mais pas aux 3 lots.

Question no. 3

L'offre financière en format Excel incluse dans le dossier d'appel d'offre contient 12 colonnes et il est difficile de l'imprimer sur papier A4.

Réponse no. 3

Ce document sera révisé et fait l'objet d'un corrigendum.

Question no. 4

Quel est le régime des documents *Certificat de présence à la réunion d'information* et *Certificat de visite de site*?

Réponse no. 4

La réunion d'information ainsi que les visites de sites ont été prévues comme ayant un caractère obligatoire, les deux documents devront être inclus dans les offres des soumissionnaires. Un certificat de visite par lot sera fourni. Dans le cas où un soumissionnaire souhaite présenter une offre pour plusieurs lots, les certificats des visites pour chaque lot auquel il remet une offre devront être inclus dans leur dossier.

Question no. 5

Y a-t-il une visite de site prévue pour le lot 5?

Réponse no. 5

Non, aucune visite de site n'est prévue pour le lot 5 - Travaux de réalisation des forages avec châteaux d'eau et pompes (alimentés par des panneaux solaire) – Sokoura, Mondoro, Diougani, Mopti, Sevaré, Dialloubé.

Question no. 6

La mission dispose-t-elle d'un régime dérogatoire ?

Réponse no. 6

Pour rappel :

Conformément à l'accord entre l'Union Européenne et la République du Mali relatif au statut de la Mission, EUCAP Sahel Mali est exemptée de tous impôts, taxes (y-compris la TVA) et autres droits similaires nationaux, régionaux ou communaux au titre des biens achetés et importés, des services rendus et des installations utilisées par elle pour les besoins de la mission.

La mission dispose de documents qu'elle pourra remettre à l'attributaire sur simple demande au cours de l'exécution du contrat.

La réunion s'est terminée à 10h10.

Fait à Bamako, le 17/10/2019.

Le Bureau Achats
EUCAP Sahel Mali